



Professionnel

M. Christophe LABBÉ

Podologue
Les Pieux

| CONTACT

N° RPPS: 10006055338

Route du Rozel

50340 Les Pieux

Tél. : 02 33 52 12 49

Site web : <https://psoc.fr/>

| ÉQUIPES

- Membre d'un pôle santé

| INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Modalités de prise de RDV

- Téléphone

| ACCESSIBILITÉ

EN AMONT

- Possibilité d'effectuer des consultations à domicile

SE RENDRE SUR PLACE

Transport et stationnement

À moins de 100m, il y a :

- Des places de parking adaptées aux personnes en situation de handicap

Cheminement extérieur

Chaussée

Chaussée non meuble.

Trottoirs

Trottoirs surbaissés aux passages piétons.

- Le passage piéton dispose d'une bande podotactile
- Les abords du cabinet sont éclairés

Avant d'entrer dans le bâtiment

Aucune marche.

Un fauteuil peut manœuvrer.

La porte d'entrée du bâtiment est :

- Automatique

L'appel à la porte du bâtiment s'opère à l'aide :

- D'un interphone

Dans le bâtiment

Le cabinet est situé au niveau -1.

Il y a 2 portes à franchir pour accéder au cabinet.

Un fauteuil peut manœuvrer.

L'éclairage intérieur du bâtiment est :

- Permanent

Une signalétique est assurée au moyen :

- de pictogrammes
- d'indications visuelles

Ascenseur

Il y a un ascenseur avec une signalétique en braille et un système d'annonces vocales. Les portes de l'ascenseur sont contrastées par rapport au mur, font 100 cm de largeur et la profondeur de la cabine fait 218 cm.

A l'intérieur l'accès au cabinet :

- se fait par plusieurs marches

Sécurité

Présence d'un escalier.

Le sol est lisse et les parties vitrées sont repérées.

ACCUEIL

- Présence d'une personne à l'accueil
- Un professionnel peut guider/accompagner le patient
- La hauteur du comptoir est surbaissée

ORIENTATION DANS LE CABINET DE SANTÉ

La porte d'entrée est :

- manuelle

Marches

Aucune marche. Un fauteuil peut manoeuvrer.

SALLE D'ATTENTE

- La salle d'attente du cabinet de santé dispose de sanitaires adaptés aux PMR.

CONSULTATION

- La présence d'un accompagnant lors de la consultation ou des soins est acceptée.

Un transfert de personnes est possible à l'aide :

- moyens humains

La consultation et la réalisation des soins peuvent être effectuées

- sur un lit ou un brancard
- sur un fauteuil roulant

Dernière mise à jour le 4 juillet 2019

Lien de la fiche sur le site RSVA : <https://rsva.fr/acteurs/m-christophe-labbe/>